



COMITE DE PILOTAGE
REUNION DU 12 MARS 2007 - VILLEMORIEU

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents	
NOM Prénom	ORGANISME
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHOLLIER Patrick	Président CC Balcons du Rhône
GENTIL Yves	CC Isle Crémieu
GIMEL Daniel	Maire de Janneyrias
GIROUD Christian	Président CLD
MENUET Serge	Président CC Pays des Couleurs
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MORNEY Roger	CC Pays des Couleurs
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet CDRA
PAVIET SALOMON André	Maire de Tignieu-Jameyzieu
PELLETIER Bruno	Maire de Chavanoz
RABILLOUD Andrée	Conseillère régionale
RIVAL Christian	Conseiller Général - Maire de Morestel
ROUX Elisabeth	Mairie de Tignieu-Jameyzieu
TUDURI Alain	Maire de Pont de Chéruy
VIALON Cécile	Rapporteur - Conseillère Régionale
Invités	
BLET Jean-Claude	Région Rhône-Alpes
CLEUX Vincent	Syndicat mixte Boucle du Rhône
FRANCOIS Yves	Président de Cardon - CLD
GARCIN Jean Jacques	Président du Groupement des OTSI -CLD
MOIROUX Alain	Conseil Général de l'Isère
Excusés Mme BLANC, MM. LE MENN, LERAS, LOMBARD.	

Ordre du jour :

① **Validation de la charte de développement durable du territoire**

- Présentation de la charte
- Validation des 3 axes et 17 objectifs

② **Mise en place du groupe Développement durable**

Questions diverses : Demande d'engagement de crédit – appel à projet LEADER

① Validation de la charte de développement durable du territoire

Après 10 mois de travail, 24 réunions de commissions, 300 personnes impliquées, la charte de développement durable de la Boucle du Rhône en Dauphiné est présentée au comité de pilotage.

Cette charte du CDRA s'appuie sur le document d'orientation générale du SCOT et sur le diagnostic partagé par les 6 commissions thématiques.

Chacune de ces commissions, après avoir identifié les caractéristiques du territoire et établi le constat de la situation en 2007, a identifié les enjeux pour 2017.

Les propositions des commissions ont été présentées préalablement aux différentes directions de la Région pour avis.

Après débats, échanges et approfondissements, 3 axes de développement et 17 objectifs sont validés :

Axe 1 : S'inscrire dans un projet d'aménagement durable du territoire

- Objectif 1 - Favoriser le développement des pôles urbains
- Objectif 2 - Promouvoir la qualité urbaine et patrimoniale, les économies d'énergies et les transports doux
- Objectif 3 - Définir et mettre en place une stratégie Habitat et Foncier pour le territoire
- Objectif 4 - Concilier activités humaines, protection des milieux naturels, des ressources et du cadre de vie
- Objectif 5 - Positionner le territoire autour d'une offre randonnée complète
- Objectif 6 - Rééquilibrer les modes de déplacements en faveur des transports collectifs
- Objectif 7 - Accompagner le développement durable du territoire
- Objectif 8 – Assurer un développement économique endogène et exogène axé sur la qualité

Axe 2 : Valoriser le tissu économique local dans sa diversité

- Objectif 9 – Créer de nouvelles filières d'activités en s'appuyant sur le potentiel du territoire
- Objectif 10 – Accompagner, soutenir la création, le maintien et la transmission des entreprises
- Objectif 11 – Conforter et organiser l'activité commerciale et artisanale du territoire
- Objectif 12 – Mettre en adéquation les ressources humaines du territoire en réponse aux besoins du marché local (en lien avec le CTEF)
- Objectif 13 - Aménager l'offre touristique pour capter des clientèles spécifiques
- Objectif 14 - Mettre en réseau les acteurs touristiques du territoire
- Objectif 15 - Conforter et développer la diversification des activités agricoles

Axe 3 – Promouvoir et développer les services à la population

- Objectif 16 - Créer un réseau et des pôles de services à la population
- Objectif 17 - Développer les initiatives culturelles locales

Notre projet de charte sera présenté à la Région en comité d'avis au plus tôt au mois de juin.

Le document sera également exposé devant la direction centrale du Conseil Général.

Les 3 axes sont analysés sous l'œil du développement durable en utilisant l'outil de visualisation présenté dans la partie suivante.

La prochaine étape, lors du comité de pilotage de mai 2007, sera d'identifier les priorités et de répartir les budgets.

② Mise en place du groupe "Développement durable"

Un groupe "Développement durable" se met en place. Il a pour objectif d'accompagner la prise en compte du développement durable dans la politique et les actions du CDRA. Ce sera une structure informelle et souple réunissant des élus du comité de pilotage et du CLD.

Daniel GIMEL est désigné comme référent pour ce groupe. Après la réunion, Adolphe MOLINA, se propose pour suivre ce groupe de travail et l'accompagner.

Missions

- Informer et assister les porteurs de projets et les acteurs du CDRA sur la thématique DD
- Susciter un dialogue avec les porteurs de projets
- Mettre en place une grille d'analyse simple et fonctionnelle aboutissant à l'outil de visualisation (cf. tableau)
- Donner un avis sur les bonifications DD dans le cadre des dossiers CDRA
- Accompagner les porteurs de projets pour remplir la grille

Action X	--	-	neutre	+	++
Développement économique					⊙
Environnement			⊙		
Solidarité sociale				⊙	
Gouvernance			⊙		
Validité		⊙			

Questions diverses :

• Appel à projet LEADER

LEADER est un programme européen finançant les projets de développement en espace rural. Un appel à projet est prévu cet été pour la période 2007-2013.

Les objectifs, le contenu, les moyens et les critères de sélection de LEADER sont présentés.

Le comité de pilotage se prononce favorablement sur ce programme et propose que la prochaine réunion soit l'occasion d'un débat plus précis.

• Demande d'engagement de crédit transitoire

Le comité d'expansion présente une demande de financement Région pour le poste de création d'entreprise (1/2 poste par délégation de Nord Isère Initiative) 12 250 € de subvention régionale.

Aucun financement n'est sollicité auprès du syndicat mixte pour ce poste.

• Prochain comité de pilotage

La prochaine réunion aura lieu le lundi 21 mai 2007 à Villemoirieu.